

30 LES JOURS DE LA DRDO PAR DALLOZ

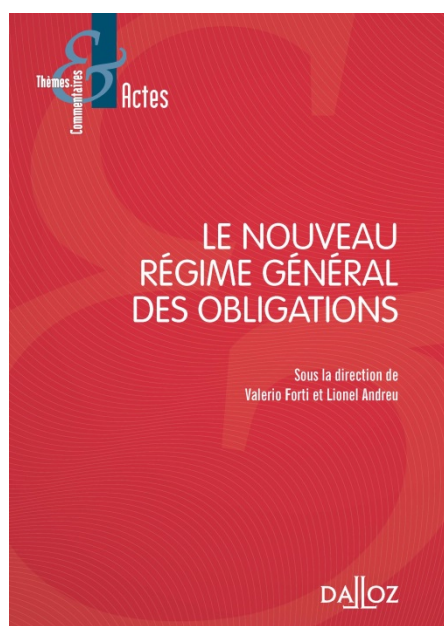
Le labyrinthe de l'indivisibilité

« *Extrictio labyrinthi dividui et individuui* ». Tel est le titre que Dumoulin avait choisi pour son ouvrage dédié à la divisibilité et l'indivisibilité en 1561. Partant du constat que la matière était difficile à saisir, il proposait de la simplifier au moyen de dix clés et trois fils d'Ariane. Mais avec toutes ses clés et tous ses fils, a-t-il permis aux juristes de vaincre le Minotaure qui s'y cachait ? On peut en douter, en constatant qu'après lui, la matière a conservé sa réputation de complexité et continué à désespérer les auteurs qui s'y sont intéressés. [...] Puis l'ordonnance du 10 février 2016 est passée par là, avec la volonté d'aboutir «à un texte répondant aux objectifs de modernisation, de simplification, d'accessibilité et d'efficacité du [...] régime des obligations». Ces objectifs ont-ils été atteints ? »

Lionel Andreu

Professeur à l'Université de Poitiers (ERDP EA 1230)

« L'obligation à prestation indivisible dans le nouveau droit des obligations »
in V. Forti et L. Andreu (dir.), *Le nouveau régime général des obligations*, p. 63 s.



Le nouveau régime général des obligations

Dalloz, coll. « Thèmes et commentaires », 2016

Isbn :978-2-247-16368-7

44 euros – 200 pages